

## Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle (AQUAVIT) : inventaire d'archives

<b>1. Zone d'identification</b>	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle
1.3. Autres formes du nom	AQUAVIT
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1. Dates d'existence	1990 – aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>L'Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle (AQUAVIT) a été créée en 1990 en réaction à des choix politiques en matière d'urbanisme et d'environnement dans l'agglomération Tourangelle : autoroute intra-urbaine, artificialisation du lit du Cher, remblaiement des zones inondables, effets de la périurbanisation, dégradations de la qualité de vie liées aux promoteurs immobiliers et aux entreprises de Bâtiments et de travaux publics.</p> <p>Parmi les dossiers notables que l'association a défendu, on peut par exemple citer la sauvegarde des bâtiments de caractère de l'Hôpital Bretonneau, la protection du Couvent des Minimes à La Riche et la restauration de l'ancienne école Mirabeau qui devait être démolie.</p> <p>L'association - qui a été en sommeil quelques années durant - a été relancée depuis la reprise de la Présidence par François Louault.</p> <p>La Présidence d'AQUAVIT a été occupée successivement par Claude Guillomaud, Hervé Buisson (début des années 2000), Jean-Michel Bouillet (fin des années 2000), et François Louault.</p>
2.3. Lieu	
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901 inscrite au Journal officiel le 1er février 1990 et agréée au titre de l'urbanisme par arrêté préfectoral du 20 juin 1995.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'AQUAVIT est une association citoyenne, indépendante, apolitique, sans subventionnement local, hors des milieux d'affaires et des réseaux de pouvoir. Elle s'en tient strictement à ses objectifs statutaires et aux choix démocratiquement formulés par ses sociétaires dans le but de contribuer à une meilleure qualité de vie des Tourangeaux.</p> <p>L'association s'intéresse de ce fait à l'ensemble des problématiques environnementales concernant l'agglomération tourangelle et ses environs, participant du concept d'écologie urbaine. Sa priorité va à la maîtrise des impacts environnementaux et patrimoniaux de l'urbanisation afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. L'AQUAVIT défend une approche globale de tous les thèmes aidant à la promotion d'un mode de vie soutenable en zone urbaine (valorisation de la démocratie locale, urbanisme, habitat, transports, lutte contre les nuisances et pollutions, sauvegarde</p>

des milieux naturels et des continuités écologiques, notamment des « trames vertes et bleues » urbaines, etc.).

Chaque second jeudi du mois se tient aux Halles une réunion des adhérents, ouverte aux sympathisants, au cours de laquelle est fait le point de tous les dossiers en cours et se décide l'ouverture de nouveaux dossiers.

Pour chaque dossier, après discussion, l'assemblée esquisse les actions à mener. Les particuliers peuvent exposer lors de cette assemblée les difficultés liées à leur environnement ; l'AQUAVIT essaye d'y repérer les éléments significatifs et s'efforce d'apporter des réponses ou d'indiquer des pistes à explorer et de soutenir les actions proposées par des particuliers ou des « collectifs ».

Les dossiers traités par l'AQUAVIT abordent différents thèmes relevant de l'intérêt général :

- urbanisation,
- qualité de l'eau et traitement des eaux usées,
- qualité de l'air et Plan de Déplacement Urbain,
- protection des espaces verts,
- protection et mise en valeur du patrimoine architectural,
- problèmes locaux de circulation,
- traitement des déchets, etc.

L'association est particulièrement attachée à :

- La préservation de l'urbanisme XIX<sup>ème</sup> siècle et à la protection juridique de ce patrimoine au titre d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager ( ZPPAUP).
- La protection des arbres remarquables et des jardins publics : le jardin botanique, le jardin des Prébendes, le parc Mirabeau, le parc Grandmont ainsi que les alignements d'arbres des boulevards et de l'avenue de Grammont.
- La préservation des rives et des îles de la Loire avant même que la vallée de la Loire n'entre dans le patrimoine mondial de l'humanité sur l'initiative de l'Unesco : Coteau Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde, Marmoutier.
- La qualité de l'eau et au traitement des eaux usées de l'agglomération dans des conditions techniquement et écologiquement satisfaisantes.
- La qualité de l'air et un transport en commun en site propre (TCSP) issu d'un débat démocratique mené au niveau de toute l'agglomération.
- La prise en compte du bruit : trafic routier, aérien, etc.....
- La limitation de la publicité. L' AQUAVIT est adhérente à l'association Paysages de France. Notre association est intervenue à plusieurs reprises pour faire démonter des panneaux illégaux. Elle a participé aux groupes de travail chargés de préparer un nouveau règlement de publicité à Tours et Saint-Avertin. Actuellement, elle fait partie du groupe de travail de Joué les Tours.
- La surveillance des implantations de téléphonie mobile.

	L'AQUAVIT présente son actualité, ses actions et son analyse de la situation tourangelle par l'intermédiaire d'un bulletin disponible sur le site de l'association et de courriels d'information.
2.6. Textes de référence	Statuts de l'association.
2.7 Organisation interne	L'association est entièrement composée de bénévoles (environ une centaine) qui se réunissent chaque second jeudi du mois aux « Halles ».  Le Président actuel est François Louault, Géographe à l'Université de Tours. Claude Guillaumaud-Pujol est Présidente d'honneur.
<b>3. Zone des relations</b>	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Monde associatif : SEPANT, Association santé protection et information environnement (ASPIE), adhésion à l'association Paysages de France. Collectivités.
3.2. Type de relations	L'association est membre de la SEPANT et mène des actions communes avec cette dernière ainsi qu'avec l'ASPIE. En tant qu'association ancrée dans l'agglomération Tourangelle, l'AQUAVIT est en relation avec les différentes collectivités et les différents services déconcentrés de l'État selon les actions menées et selon la participation de l'association dans le débat public (ville de Tours pour le Tramway et la défense des arbres dans la commune, Direction départementale des territoires dans le cadre de questions relatives à l'urbanisme...)
<b>4. Zone du contrôle</b>	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Août 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	François Louault, Président d'AQUAVIT. <a href="http://www.aquavit37.fr">http://www.aquavit37.fr</a> <a href="http://pressibus.org/blogcvl/">http://pressibus.org/blogcvl/</a> <a href="http://pressibus.org/blogcvl/a2/arbres2d.html">http://pressibus.org/blogcvl/a2/arbres2d.html</a> (« Les luttes de l'Aquavit de 1993 à 2006 » relatives à la défense des arbres) BEYRAND Alain, <i>Tours et ses arbres qu'on ne laisse pas grandir : chronique d'un saccage écologique urbain</i> , ILV éditions, 2012.

### Présentation du contenu conservé par l'AQUAVIT :

- **Archives courantes et intermédiaires conservées chez le Président François Louault (2010-2017) (environ 2,50 ml)**

Création :  
Statuts.

Administration et composition :

Comptes rendus des réunions de bureau et des Assemblées Générales (2010-2017)

Fonctionnement et activités :

Suivis des inondations et des digues (décennie 2010) (0,20 ml). - Dossier Pont-sur-le-Cher, recours relatif à la digue du canal, procédures diverses ;  
Dossiers clos relatifs à l'urbanisation (dont rue de la Pierre, « îlot Vinci à Tours », Château de Saint-Avertin)  
Dossier Tramway ;  
Recours divers et dossiers en cours.

Documentation :

Documentation diverse (dont juridique)

- **Archives définitives (3,70 ml)**

Personnel :

Secrétariat de l'association (0,10 ml).

Correspondance :

Courrier (2004-2010).

Fonctionnement et activités :

Recours contre l'implantation d'une zone commerciale « Casino » à La Riche (1992-2003) (0,40 ml) : recours, courriers informatifs, coupures de presse, documentation ;  
Défense des arbres du Parc de Grammont (avec un livre d'or des arbres réalisé par des enfants) (2000) ;  
Défense du parc Montsoudun (avec recours et pétition) (2000-2001) (0,30 ml) ;  
Actions diverses relatives à la défense contre l'abatage d'arbre et la bétonisation dans l'agglomération tourangelle ;  
Tramway de Tours : dossier de participation à la concertation, étude, documentation ;  
Dossier relatif à la construction du Parc des expositions « Vinci » à Tours (avec recours pour la période 1990-1992) ;  
Actions de défense du patrimoine. - Protection du couvent des Ursulines à Tours, dossier foyer Mirabeau ; défense de la chapelle à l'Hôpital Bretenneau (1991-1992) : historique, pétition, revue de presse ;  
Urbanisme : recours ;  
Avis de l'AQUAVIT sur le Plan de déplacement urbain (PDU) (2002-2003) ;  
Participation à l'enquête publique du Plan local d'urbanisme (PLU) de Tours (2011) (0,10 ml) : sondage sur la stratégie locale, courriers, travail d'information dans le cadre du débat public ;  
Participation à la commission des sites (0,40 ml)  
Actions diverses (dont rue de la Fourbisserie à Joué-lès-Tours) (0,10 ml).

Documentation :

Affiches de l'AQUAVIT ;  
Plaquettes de l'AQUAVIT ;  
Revue de presse thématique (aménagement du territoire, transport, etc.) et photographies aériennes (0,20 ml) ;  
Coupures et dossiers de presse (1990-2010) (0,60 ml) ;

Réglementation sur la publicité (dont mémoire de stage pour l'AQUAVIT) (0,30 ml) ;  
 Photographies (dont construction du Parc des expositions « Vinci » à Tours) (décennies 1990 – 2000) ;  
 Diapositives relatives aux actions de l'AQUAVIT (dont Hôpital Bretonneau et rue Nationale à Tours) : une mallette ;  
 Documentation relative à l'urbanisme et au Plan d'occupation des sols (POS) de la ville de Tours (avec double), aux zones inondables et aux secteurs sauvegardés.

<b>Dates extrêmes</b>	1990 - 2017
<b>Métrage linéaire conservé</b>	Environ 6,20 ml
<b>Stockage bureautique conservé</b>	<p>Volume non renseigné en raison de présence de nombreuses ressources mises en ligne sur le site de l'AQUAVIT.</p> <p>Bulletins de l'association (2012-2017) :  <a href="http://www.aquavit37.fr/bulletins/index.html">http://www.aquavit37.fr/bulletins/index.html</a></p> <p>Dossiers archivés de l'association (1990-2018) :  <a href="http://www.aquavit37.fr/dossiers.html">http://www.aquavit37.fr/dossiers.html</a></p>
<b>Accroissement</b>	Fonds non clos
<b>Mode de classement et état de conservation.</b>	<p>Les archives courantes et intermédiaires sont conservées dans un environnement sain et sont classées par dossiers selon leur suivi.</p> <p>Les archives définitives (fonds clos des anciennes Présidences) sont quant à elles conservées dans des boîtes archives et sont en bon état. L'environnement est relativement sain, mais présente des risques (variations de température, poussière, nuisibles).</p>
<b>Localisation physique</b>	Chez François Louault, Président actuel d'AQUAVIT.
<b>Modalités d'accès</b>	Sur demande par courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:contact@aquavit37.fr">contact@aquavit37.fr</a>